

Deuxième publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Lapsa S.A. en liquidation, Lausanne**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 17.05.2005
- Echéance de préavis des créances:* **30.06.2005**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Stanton & Cie SA, rue des Abbesses 26, 1026 Echandens
- Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745, al. 3 CO.

Etude de Me Maurice Gross
1002 Lausanne

(02869576)